



Préservation de la ressource aquatique **STOP À LA GABEGIE !**

AL Chambéry, Rhône Alpes

17 octobre 2017

Pourquoi intervenir sur l'eau maintenant ?

L'eau, un combat historique de l'UFC-Que Choisir :

- En 2006 à l'occasion de la Loi sur l'eau, l'action '*Eau réconciliation 2015*'
- 10 ans après, il est urgent de faire le point

Sécheresse de l'été 2017 :

- 84 départements ont connu des restrictions d'eau cet été,
- 37 en situation de crise, l'échelon le plus élevé

Plan sécheresse :

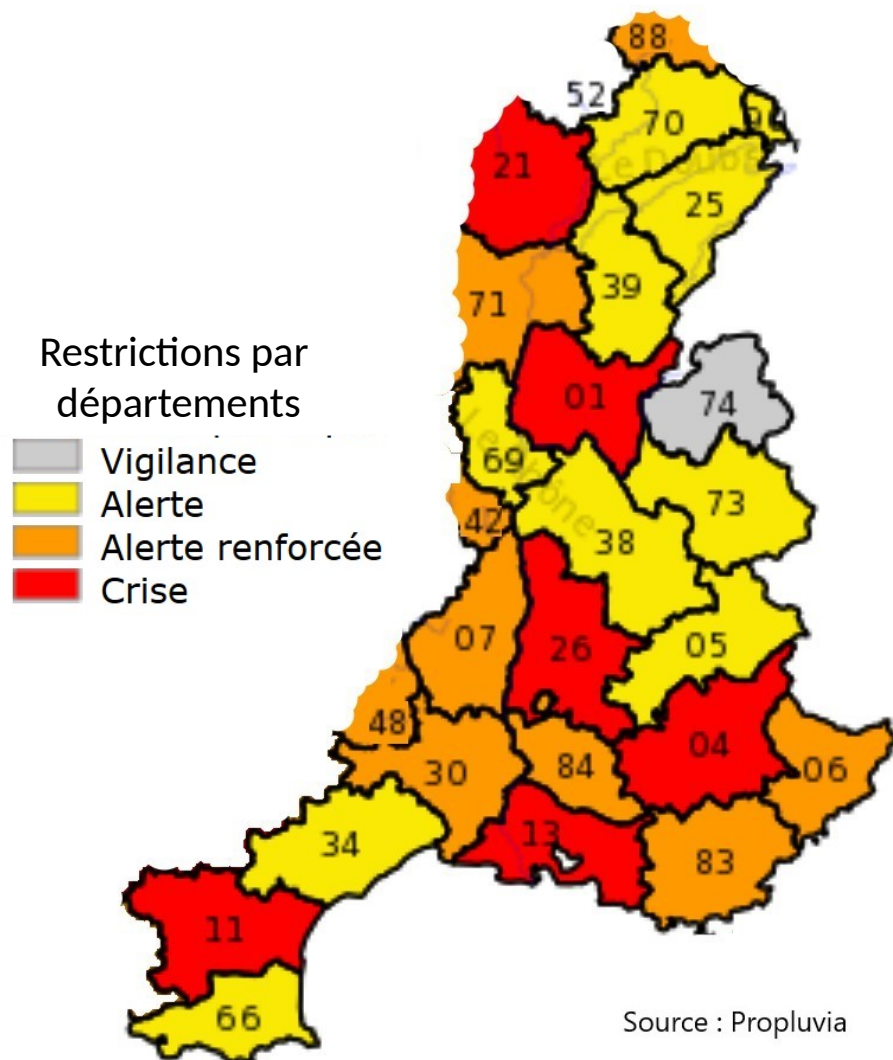
- Annoncé en août
- Aucun calendrier, ni mesures précises

Les Etats Généraux de l'Alimentation :

- Ouverture du chantier n° 2 portant notamment sur la transition écologique de l'agriculture

L'eau : une ressource toujours aussi pressurée par l'agriculture intensive

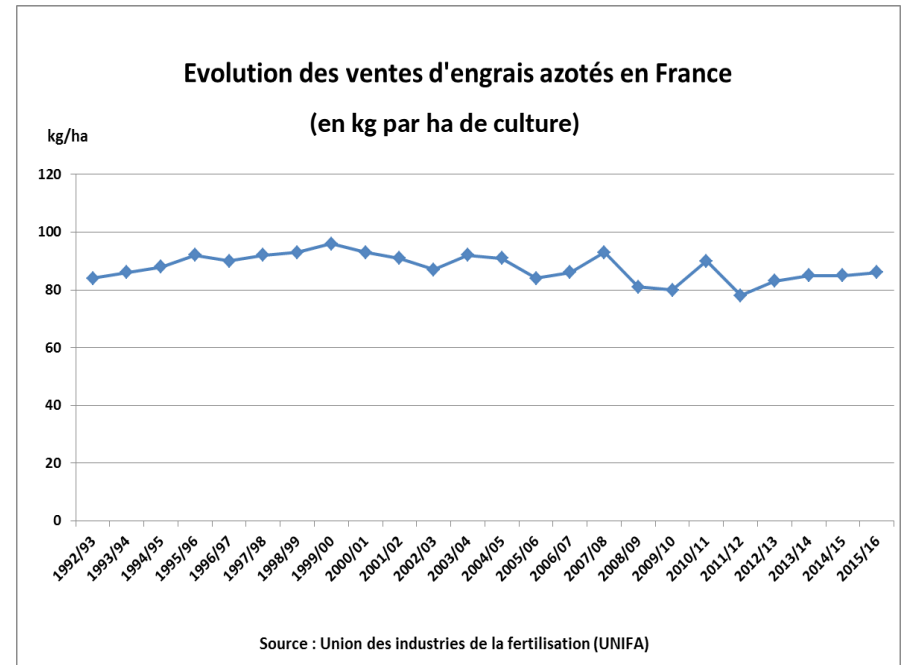
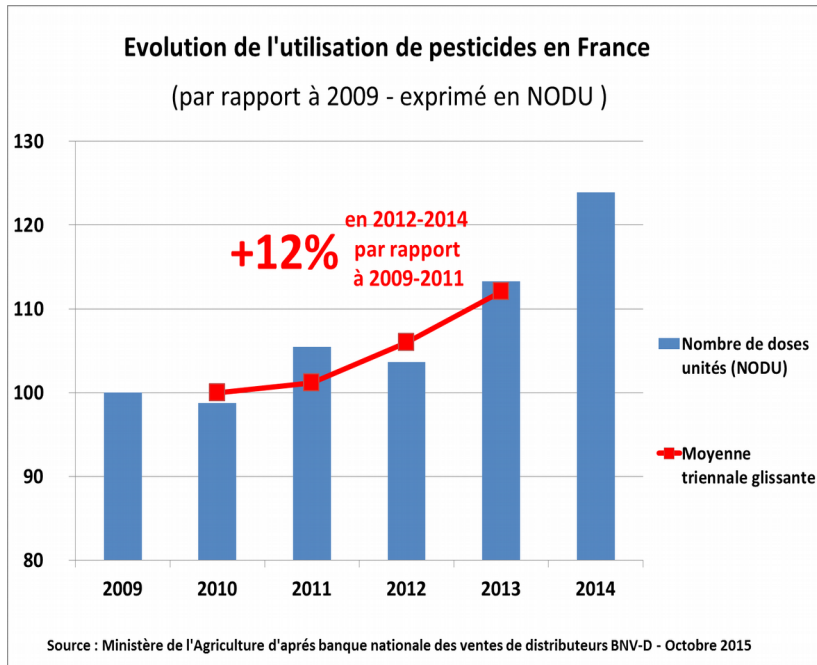
La sécheresse 2017 dans le bassin versant Rhône Méditerranée :



- 6** départements en situation de crise
- 9** départements en alerte renforcée
- 10** départements en alerte
- 1** département en vigilance

En France, l'agriculture intensive continue d'accaparer 80 % de la consommation nette estivale de l'eau !

Au-delà de la raréfaction, un flot de pollutions



- Pesticides : l'utilisation continue à progresser
- Engrais azotés : aucune baisse sur plus de 20 ans

Enquête UFC-Que Choisir de février 2017 : La dépollution seul moyen d'assurer une eau potable

Rappel des résultats pour [préciser départe.t / région]

- Eau de très bonne qualité pour plus de 97 % des consommateurs
- Très bonne qualité de l'eau en ville
- Quelques contaminations :
 - 1er - Arsenic : 10 réseaux non conformes,
 - 2e - Antimoine : 10 réseaux non conformes,

Coût de la dépollution en France : un surcoût dû aux pratiques agricoles entre 640 et 1 140 millions € par an :

Alors que la prévention coûte 3 fois moins cher, la gabegie économique et environnementale s'explique par une non-application manifeste du principe "pollueur-préleveur - payeur"

Budget des agences de l'eau (1/2) : redevances pollution, l'inadmissible statu quo du principe prélevé-pollué-payeur !

Les consommateurs sont bien trop largement les payeurs :

L'agriculture intensive est responsable de :

Montants redevances pollutions pour l'agence Rhône Méditerranée Corse (2015)

Usagers domestiques (consommateurs ...)	370 millions €	(91 %)
Agriculture	16 millions €	(4 %)
Industrie	22 millions €	(5 %)

70 % des pollutions en pesticides
75 % des pollutions en nitrates

Alors que sur le reste de la France, les consommateurs supportent déjà en moyenne 87 % des redevances pollutions, c'est avec l'agence Rhône-Méditerranée-Corse que les consommateur payent le plus pour les autres !

Budget des agences de l'eau (2/2) : redevances prélèvements, l'inadmissible statu quo du principe prélevé-pollué-payeur !

Des barèmes de prélèvements inéquitables :

	Montants redevances prélèvements pour l'agence Rhône Méditerranée Corse (2015)		Part de chaque usager dans la consommation nette en France
Usagers domestiques (consommateurs ...)	81 millions €	(68 %)	24 %
Agriculture	3,4 millions €	(3 %)	48 %
Industrie	13,5 millions €	(11 %)	6 %
Energie	21,6 millions €	(18 %)	22 %

Budget des agences de l'eau, la dilution grandissante des crédits : l'eau ne va plus à l'eau !

Projet de Loi de finance 2018 : des ponctions sur le budget des agences de l'eau pour des utilisations sans lien direct avec la préservation des ressources en eau !

Agence française pour la biodiversité

+

Office national de la chasse et de la faune sauvage et les parcs nationaux

Total = 300 millions € soit 15 % du budget des agences

Pour une politique durable de l'eau :

Alors que les États Généraux de l'Alimentation affichent l'objectif d'une transition écologique de l'agriculture, l'UFC-Que Choisir demande une réforme urgente de la politique de l'eau dans les agences de bassin :

- Une application stricte du principe "préleveur-pollueur-payeur"
- La mise en place de vraies mesures de prévention
- Une aide à la reconversion des pratiques agricoles vers des cultures moins consommatrices d'eau et de pesticides
- L'arrêt des ponctions de l'Etat sur le budget des agences de l'eau

Les actions de l'UFC-Que Choisir :

- **Rencontres et sensibilisation des parlementaires**
- **Réorientation des priorités des agences de l'eau dans le cadre des représentations dans les comités de bassin**
- **Etats Généraux de l'Alimentation pour une vraie transition écologique de l'agriculture**
- **Mobilisation des consommateurs par le biais d'une pétition**
<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-ressource-aquatique-stop-a-la-gabegie-n47436/>